



Agrégation n°: P305034 - Bulletin officiel annexe au journal Dimanche

Église de Liège

Dimanche

103^{ème} année • N°2 • Mars-Avril • März - April 2025



Mot de l'évêque

Le carême dans la lumière de l'espérance

Wort des Bischofs

Die Fastenzeit im Licht der Hoffnung!

Table des matières

Édito / Leitartikel..... 3

Mot de l'Évêque

Wort des Bischofs 4

Le carême dans la lumière de l'espérance4

Die Fastenzeit im Licht der Hoffnung!5

Agenda de l'Évêque 6

Collectes prescrites

Vorgeschrieben Kollekten 8

Fabriques d'église 10

I. Cela n'arrive pas qu'aux autres :

De fameux pièges à éviter10

II. Renfort au service Fabriques11

III. Baux à ferme : l'Agence du Foncier Agricole Wallon à notre service11

IV. Coefficients de fermage 202511

V. Volontaires (Bénévoles défrayés)

Indemnités Montants 202512

Nominations 14

I. Nominations14

II. Remerciements15

Notice de décès 15

Vie d'église 18

Kirchliches Leben 19

PHOTO DE COUVERTURE :
Couverture du guide du pèlerin
© Jean Leruth

VOS COMMUNIQUÉS ET VOS ILLUSTRATIONS
à rentrer au Service Communication :
communication@evechedeliege.be

ÉGLISE DE LIÈGE: 103^{ème} année

RÉDACTEUR EN CHEF ET ÉDITEUR RESP.:
Jean-Pierre DELEERSNIJDER

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION :
Aurélie HAVELANGE

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO:
Mgr Jean-Pierre DELVILLE, Éric de BEUKELAER,
Damien HONNAY, Philippe LAMALLE,
Carmelina VOLPE, Céline DALLEMAGNE.

RÉDACTION – ADMINISTRATION:
Service de Presse et de Communication
Rue des Prémontrés 40 - 4000 Liège
Tél.: 04/223.15.26

Secrétariat:
communication@evechedeliege.be

Direction:
responsable.communication@evechedeliege.be

MISE EN PAGE
Jean LERUTH

IMPRESSION
Imprimeries Malinoises SA.
Maanstraat 8, 2800 Mechelen
Tel.: 015/20.35.19 - www.medru.be

ABONNEMENTS 2024:

« DIMANCHE – EGLISE DE LIEGE » 46 n°/an et
« EGLISE DE LIEGE – BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an
• Abonnement simple papier (tarif spécial pour
les fabriques d'église) : 50 €

• Abonnement digital + papier : 75 €
• Abonnement soutien : 95 €
Par virement sur le compte
BE09 7320 2154 4357
au nom de Cathobel asbl:
Chaussée de Bruxelles 67/2, 1300 Wavre
Contact: abonnement@cathobel.be
Tél.: 010/23.59.00 – Fax: 010/23.59.08

POSSIBILITÉ POUR LES GERMANOPHONES:

ABONNEMENT « EGLISE DE LIEGE –
BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an
• Abonnement individuel: 35 €
• Abonnement de soutien: 55 €
• Abonnement pour l'étranger: 45 €
Par virement sur le compte
BE93 3631 4768 5267 (BIC: BBRUBEBB)
au nom de l'Évêché de Liège asbl
Contact: Secrétariat Économat
Tél.: 04/230.31.62

« Comunicare per abbracciare il mondo, è creare un ponte di pace e dignità », communiquer pour embrasser le monde c'est créer un pont de paix et de dignité, c'est par ces mots qu'Enzo Fortunato, directeur de la communication de la basilique papale de Saint-Pierre au Vatican, est intervenu lors de l'ouverture du jubilé de la communication. Il a précisé que les journaux du monde entier traversaient une période particulièrement difficile, d'aucuns ayant même annoncé leur mort certaine à très court terme. Pourtant, comme lui, nous pensons qu'aujourd'hui le papier peut offrir, plus que jamais, un espace de qualité et de témoignages des valeurs humaines et de la dignité à chaque personne. Alors oui, les supports informatiques sont plus rapides, plus facilement accessibles, mais ils ne semblent pas prêts à éradiquer les journaux et autres magazines. La communication doit parler un langage simple et accessible, bien construit et capable de toucher tout le monde, soutenu par la conviction que chaque mot et chaque geste peuvent contribuer à l'épanouissement de la conscience et de nos valeurs. « Que nos paroles soient comme des ponts », a suggéré le pape François. Message parfaitement bien reçu au sein du diocèse de Liège : le 31 janvier dernier, à peine rentrés de Rome, nous avons réuni pour la première fois les communicants des UP. « Notre ambition est de communiquer pour embrasser le diocèse et créer des ponts de paix et de partage avec chacun d'entre vous ! »

„Comunicare per abbracciare il mondo, è creare un ponte di Pace e dignità“, kommunizieren, um die Welt zu umarmen ist eine Brücke des Friedens und der Würde zu schaffen, mit diesen Worten sagte Enzo Fortunato, Kommunikationsdirektor der Basilika des Heiligen Petrus im Vatikan sprach zur Eröffnung des Jubiläums der Kommunikation. Er sagte, dass Zeitungen auf der ganzen Welt eine besonders schwierige Zeit durchlebten und einige sogar ihren sicheren Tod in sehr kurzer Zeit angekündigten. Allerdings glauben wir, wie er, das Papier heute mehr denn je, einen hochwertigen Raum und ein Zeugnis menschlicher Werte und Würde für jeden Menschen bieten kann. Also ja, Computermedien sind schneller und leichter zugänglich, aber sie scheinen nicht bereit zu sein, Zeitungen und andere Zeitschriften auszurotten. Die Kommunikation muss eine einfache und zugängliche Sprache sprechen, gut aufgebaut und in der Lage sein, jeden zu erreichen, getragen von der Überzeugung, dass jedes Wort und jede Geste zur Entwicklung des Bewusstseins und unserer Werte beitragen kann. „Unsere Worte sollen wie Brücken sein“, forderte Papst Franziskus. Die Botschaft kam in der Diözese Lüttich sehr gut an: Am 31. Januar, kaum aus Rom zurückgekehrt, versammelten wir zum ersten Mal die Kommunikatoren der UP. „Unser Ziel ist es, zu kommunizieren, um die Diözese zu umarmen und Brücken des Friedens und des Teilens zu schaffen.“ mit jedem von euch!„



Jean-Pierre Deleersnijder

Directeur de la Communication - Direktor für Kommunikation

Le carême dans la lumière de l'espérance.

Chers Frères et Sœurs,

Nous voici bientôt en carême ! Nous découvrons Jésus avec un nouveau regard et sous différents visages, à commencer par les tentations qu'il a vécues au désert (Lc 4, 1-13, 1^{er} dimanche de carême). Jésus a donc vécu nos tentations humaines et nos difficultés. Le carême nous aide à ne pas vivre seuls ces tentations. Il nous propose le jeûne, la prière et l'aumône, selon l'évangile du mercredi des cendres.

Le jeûne nous délivre de notre recherche de satisfaction immédiate et nous permet de prendre soin de notre corps, par notre maîtrise de la nourriture.

La prière est notre oxygène dans un monde qui suffoque ; elle est la guerre à la guerre, elle nous protège contre la déshumanisation, par notre lien avec Dieu.

L'aumône nous invite à être solidaires des autres et à nous ouvrir à leurs besoins, en sachant vivre un renoncement personnel.

Grâce au carême, nous faisons pénitence ensemble, nous éclairons notre vie, nous reconnaissons notre péché devant Dieu, nous implorons sa miséricorde, nous prions pour nous unir à lui, nous nous convertissons en vue d'un monde meilleur, nous nous engageons au service des pauvres. Nous vivons dans l'espérance, au sein d'une histoire qui s'accélère. Il s'agit de porter dans la prière les défis du monde, en particulier ceux auxquels nous ne savons pas répondre. Par la prière, nous garderons la mémoire vive. Telle est la grandeur de notre foi, qui transcende nos limites. Telle est l'espérance que le Christ anime en nous, comme au jour de la Transfiguration, quand il est apparu entre Moïse et Élie, tout en annonçant sa mort



© Jean-Pierre DELEERSNIJDER

et sa résurrection. Il est apparu au cœur de l'histoire entre passé, présent et avenir, entre la gloire et la croix (Lc 9, 28-36, 2^e dimanche de carême).

Pour le Carême de partage de 2025, Entraide et Fraternité nous conduit au Pérou et nous invite à la solidarité avec ceux qui s'engagent pour combattre la malnutrition, spécialement celle des enfants. Il nous invite à partager notre offrande en faveur des associations d'agriculteurs. Par notre contribution au Carême de partage, nous aiderons les populations locales qui vivent dans une grande pauvreté. Leur solidarité nourrit leur espérance et la nôtre.

Découvrons le Christ comme lumière de Dieu qui nous tire de l'obscurité, qui nous transfigure et nous donne une vie nouvelle. Tous nous avons besoin de la lumière du salut. Notre prière, notre jeûne et notre solidarité nous conduisent à la lumière et contribuent à ouvrir au monde les portes du salut ! Bon carême !

† Jean-Pierre Delville,
votre évêque



Die Fastenzeit im Licht der Hoffnung!

Liebe Brüder und Schwestern!

Bald beginnt die Fastenzeit! Wir entdecken Jesus mit einem neuen Blick und in verschiedenen Facetten, angefangen mit den Versuchungen, die er in der Wüste erlebt hat (Lk 4, 1-13, 1. Fastensonntag). Jesus hat also unsere menschlichen Versuchungen und Schwierigkeiten durchlebt. Die Fastenzeit hilft uns, diesen Versuchungen nicht allein zu begegnen. Sie lädt uns zum Fasten, zum Gebet und zur Almosengabe ein, gemäß dem Evangelium vom Aschermittwoch.

Das Fasten befreit uns von der Suche nach sofortiger Befriedigung und hilft uns, durch die bewusste Kontrolle unserer Nahrung auf unseren Körper zu achten.

Das Gebet ist unser Sauerstoff in einer Welt, die erstickt; es ist der Kampf gegen den Krieg, es schützt uns vor der Entmenschlichung, indem es uns mit Gott verbindet.

Die Almosengabe lädt uns ein, solidarisch mit anderen zu sein und ihre Bedürfnisse wahrzunehmen, indem wir lernen, auf etwas Persönliches zu verzichten.

Durch die Fastenzeit tun wir gemeinsam Buße, erhellen unser Leben, erkennen unsere Sünde vor Gott an, flehen um seine Barmherzigkeit, beten, um uns mit ihm zu vereinen, bekehren uns für eine bessere Welt und engagieren uns für die Armen. Wir leben in Hoffnung, inmitten einer sich beschleunigenden Geschichte. Es geht darum, die Herausforderungen der Welt ins Gebet zu nehmen, besonders jene, auf die wir keine Antworten haben. Durch das Gebet bewahren wir die lebendige Erinnerung. Das ist die Größe unseres Glaubens, der unsere

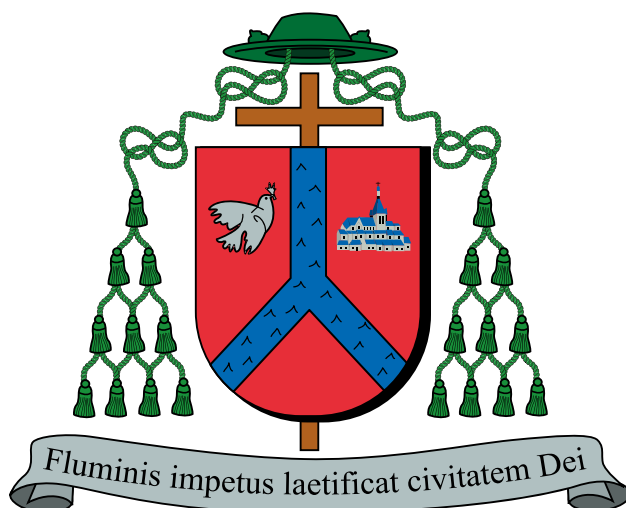
Grenzen übersteigt. Das ist die Hoffnung, die Christus in uns weckt, wie am Tag der Verklärung, als er zwischen Mose und Elija erschien und gleichzeitig seinen Tod und seine Auferstehung ankündigte. Er erschien im Herzen der Geschichte zwischen Vergangenheit, Gegenwart und Zukunft, zwischen Herrlichkeit und Kreuz (Lk 9, 28-36, 2. Fastensonntag).

Für die Fastenkampagne 2025 führt uns Entraide et Fraternité nach Peru und lädt uns zur Solidarität mit jenen ein, die sich für den Kampf gegen Mangelernährung einsetzen, insbesondere bei Kindern. Wir werden eingeladen, unser Opfer mit Organisationen von Landwirten zu teilen. Durch unseren Beitrag zur Fastenkampagne unterstützen wir die lokale Bevölkerung, die in großer Armut lebt. Ihre Solidarität nährt ihre Hoffnung und unsere.

Entdecken wir Christus als das Licht Gottes, das uns aus der Dunkelheit herausführt, uns verklärt und uns ein neues Leben schenkt. Wir alle brauchen das Licht des Heils. Unser Gebet, unser Fasten und unsere Solidarität führen uns zum Licht und helfen, der Welt die Tore des Heils zu öffnen!

Gesegnete Fastenzeit!

† Jean-Pierre Delville,
Ihr Bischof



Agenda de l'Évêque

Mars - März 2025

1	Liège, église Saint-Nicolas, 15h	Ordination diaconale
3	Liège, 16h30	Fondation Saint-Lambert
4	Liège, 12h	Table d'hôtes – Dames de la curie
5	Cathédrale, 9h	Célébration des Cendres
6-8	Rome	Rencontre des évêques et des Directeurs nationaux pour les questions sociales
9	Cathédrale, 16h30	Appel décisif pour les catéchumènes
10	Séminaire, 19h	AG ASBL Pelé Lourdes
11	Banneux, 9h	Récollecion diocésaine – Timothy Radcliffe
12	Champion, 9h30	Commission Cours de Religion catholique - CCRC
13	Malines, 10h30	Conférence épiscopale
	Résidence, 18h	Iftar – Repas de rupture du jeûne pour les musulmans
17	Liège, 10h	Bureau du Conseil pastoral diocésain- CPD
18	Liège, 9h30	Fondation Aumôneries catholiques en milieu de soins de santé – FACEMISS
19	Koekelberg, 17h30	Célébration – élection du Pape François (12 ans)
21	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
22	Saint-Vith, 19h	Représentation - La Passion du Christ
25	Liège, 10h	Bureau du Conseil presbytéral
27	Séminaire, 10h	Rencontre avec l'équipe du Chantier paroisse
28	Collège St Hadelin –Visé	Bénédiction des nouveaux locaux et célébration
29	Petit Lourdes, Bassenge	Rencontre des communauté d'origine étrangère et célébration
30	St Joseph, Belleflamme, 11h	Confirmations

Agenda de l'Évêque

Avril - April 2025

1	Bruxelles, 14h30	Commission Diaconie
3	Séminaire, 12h	Célébration
5	Brialmont, 09h30	Conseil pastoral diocésain
6	Cathédrale, 10h	Célébration et dépôts de fleurs 80 ans fin de la guerre 40-45
8	Banneux, 17h	AG asbl Banneux
10	Liège, 10h	Rencontre des évêques francophones
11	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
13	Cathédrale, 10h	Célébration des Rameaux
14	Saint-Barthélemy, 19h	Prière pour les Martyrs
16	Cathédrale, 18h	Messe Chrismale suivie du repas entre prêtres
17	Cathédrale, 18h	Célébration de la Sainte Cène
18	Cathédrale, 19h30	Liturgie du Vendredi saint
19	Cathédrale, 21h	Veillée Pascale
20	Cathédrale, 10h	Eucharistie solennelle de Pâques
22	Paifve, 14h30	Célébration de Pâques
24	Chaityfontaine, 10h	Journée pour les prêtres pensionnés
25	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
26	Saint-Vith, 11h30	Confirmations
27	Saint-Barthélemy, 11	Anniversaire Sant'Egidio



29-30 mars (4^e Dimanche de Carême) et 12-13 avril 2025 (Rameaux): Carême de Partage

Le temps de Carême est un moment favorable pour élargir notre regard sur le monde et éveiller notre sens de la solidarité. Les projets proposés par Entraide et Fraternité pour notre Carême de Partage s'attaquent aux causes de l'injustice et du sous-développement.

Pour le Carême de partage de 2025, Entraide et Fraternité nous conduit au Pérou et nous invite à la solidarité avec ceux qui s'engagent pour combattre la malnutrition, spécialement celle des enfants. Il nous invite à partager notre offrande en faveur des associations d'agricul-

29.-30. März (4. Fastensonntag) und 12.-13. April 2025 (Palmsonntag): Fastenaktion Miteinander Teilen

Die Fastenzeit ist ein günstiger Moment, sich mit den Belangen der Welt auseinanderzusetzen und Solidarität zu üben. Die von Miteinander Teilen für die Fastenzeit vorgeschlagenen Projekte beziehen sich auf die tatsächlichen Ursachen der Ungerechtigkeit und der Unterentwicklung.

Für die Fastenkampagne 2025 führt uns Entraide et Fraternité nach Peru und lädt uns zur Solidarität mit jenen ein, die sich für den Kampf gegen Mangelernährung einsetzen, insbesondere bei Kindern. Wir werden eingeladen, unser Opfer mit

teurs. Par notre contribution au Carême de partage, nous aiderons les populations locales qui vivent dans une grande pauvreté. Leur solidarité nourrit leur espérance et la nôtre. Grâce à la reconnaissance d'Entraide et Fraternité comme ONG par l'État belge, pour 1 € que vous donnerez, les projets soutenus recevront 4 € supplémentaires.

Organisationen von Landwirten zu teilen. Durch unseren Beitrag zur Fastenkampagne unterstützen wir die lokale Bevölkerung, die in großer Armut lebt. Ihre Solidarität nährt ihre Hoffnung und unsere. Dank der Anerkennung von Miteinander Teilen als NRO (Nichtregierungsorganisation) durch den belgischen Staat erhalten die Projekte 4€ zusätzlich für jeden Euro, den Sie spenden.

10-11 mai 2025 (4^e Dimanche de Pâques): Dimanche des Vocations

La collecte pour les Vocations est faite aux messes dominicales des 10 et 11 mai 2025, afin de soutenir financièrement le Service diocésain des Vocations et la formation des futurs prêtres et diacres du diocèse de Liège. Cette journée nous permet de promouvoir les différents ministères dans notre Église et de financer la formation de ceux qui veulent s'engager au service de notre diocèse. Merci d'appuyer tous les candidats aux ministères par votre générosité et par votre prière.

10.-11. Mai 2025 (4. Sonntag der Osterzeit): Sonntag der Berufungen

Die Kollekten für die Berufungen finden am 10. et 11. Mai 2025 statt, um den diözesanen Dienst der Berufungen und die Ausbildung der künftigen Priester und Diakone der Diözese Lüttich zu unterstützen. An diesem Tag können wir auch alle unterschiedlichen Berufungen innerhalb der Kirche unterstützen und die Ausbildung derer finanzieren, die im Dienst unseres Bistums stehen. Bitte unterstützen Sie alle Kandidaten für die Ämter durch Ihre Großzügigkeit und Ihr Gebet.

Numéro de compte bancaire

BE93 3631 4768 5267

ASBL Évêché de Liège

25, rue de l'Évêché – 4000 Liège

Communication

Collecte prescrite 'Nom de la collecte'

Kontonummer

BE93 3631 4768 5267

VoG Évêché de Liège

25, rue de l'Évêché – 4000 Liège

Mitteilung

Vorgeschriebene Kollekte 'Name der Kollekte'



I. Cela n'arrive pas qu'aux autres : De fameux pièges à éviter

Voici quelques cas vécus malheureusement par des fabriques de notre diocèse et qui leur ont causé bien des soucis. L'ignorance de certaines règles légales ou le manque de prudence expliquent sans doute ces situations.

Le but de ces quelques conseils n'est pas de stigmatiser celles qui seraient tombées dans le piège, mais bien de prévenir toutes les autres pour éviter les mêmes écueils.

La « fausse » vraie facture

Le trésorier reçoit par mail ou courrier postal une facture suite à un travail ou un service qui est tout à fait réel. Il verse, sans vérification, le montant bel et bien dû sur le compte mentionné. Mais, en réalité, l'envoi a été intercepté par des escrocs et il y a eu **substitution de numéro**

de compte bancaire. La facture reste due au fournisseur ! Et le premier versement est extrêmement difficile à récupérer. Méfiez-vous donc de tout changement de numéro de compte par rapport à un historique. En cas de doute, appelez la firme émettrice en direct.

La faillite de l'entrepreneur et la perte d'acompte

Une fabrique a confié un marché à une entreprise en acceptant une demande d'acompte. L'entreprise est tombée entre-temps en faillite, elle n'a pas exécuté le travail et l'acompte est tout simplement perdu. En effet, **il est formellement interdit pour un établissement**

public (donc une fabrique) de verser des acomptes : on ne paye une facture que suite à un marché public et après travaux effectués (éventuellement sur base d'état d'avancement).

Le paiement solidaire de dettes fiscales et sociales – obligation de retenue

Lorsqu'une fabrique paye une facture pour des travaux immobiliers, elle est obligée de vérifier la **solvabilité** de son fournisseur. En cas de dettes de l'entreprise, la fabrique doit faire une **retenue** sur le paiement. Et si elle ne le fait pas ou ne garde pas la preuve de la vérification

et que la société est en défaut au niveau des lois sociales ou des impôts, la fabrique peut être rendue solidaire de ces dettes. Donc vérifiez soigneusement l'information sur www.checkobligationderetenue.be

L'annulation de marché public ou de bail à ferme

À défaut d'avoir fait un marché public en bonne et due forme pour des travaux ou de lancer une procédure de soumission pour une terre agricole devenue libre, l'une ou l'autre fabrique a eu la désagréable surprise de voir son choix annulé, soit par la tutelle,

soit par la justice, avec des pénalités à la clé. Il faut alors indemniser la partie lésée qui s'est plainte et recommencer toute la procédure correctement.

Fabriques d'église

Les escroqueries en tout genre ...

Récemment, plusieurs fabriques ont reçu un mail d'un organisme se faisant appelé CBFSI (**Centre Belge de Formation à la Sécurité Incendie**) pour les inciter à s'inscrire à une formation soi-disant « obligatoire » en sécurité incendie. Certes une fabrique doit mettre ses bâtiments en règle au niveau des normes de sécurité, mais les formations en matière d'incendie ne sont obligatoires que pour les employeurs de plus de 10 personnes, ce qui n'est

quasi jamais le cas dans les fabriques. De plus, cet organisme joue à vous faire peur et se fait passer pour « officiel » alors que c'est une petite société unipersonnelle créée il y a peu. Conclusion : ne pas y donner suite. Comme tout particulier ou organisation, une fabrique peut être la cible d'escrocs ou commerciaux peu scrupuleux de tout genre, donc méfiance et, en cas de doute, interrogez-vous !

II. Renfort au service Fabriques

Après de nombreux mois de fonctionnement en équipe restreinte, notre service s'est adjoint tout récemment le renfort de Madame Gladys Bracke en tant que collaboratrice administrative. Elle va s'occuper de l'accueil téléphonique

et de la gestion des courriels et nous apporter toute ses compétences administratives. Nous l'accueillons avec bienveillance et lui souhaitons un bel épanouissement professionnel avec nous.

III. Baux à ferme :

L'Agence du Foncier Agricole Wallon à notre service

La Région Wallonne vient de créer un nouvel organisme d'aide à la gestion pour les propriétaires publics, donc pour les fabriques aussi. Il s'agit de l'« Agence du Foncier Agricole Wallon ». En plus d'une riche documentation présente sur le site internet du SPW Agriculture (dont des modèles de contrat et de courrier), l'agence peut vous conseiller et même, et c'est cela qui est nouveau et très intéressant, gérer pour votre compte les baux à ferme. Un service public gratuit : vous percevez toujours 100 % de vos fermages. Les évêchés wallons

ont pris position pour conseiller aux fabriques concernées de recourir à ce service. N'hésitez donc pas à les contacter en la personne de référence de leur juriste, Corentin Moreau :

corentin.moreau@spw.wallonie.be

agencedufoncieragricolewallon@spw.wallonie.be

<https://agriculture.wallonie.be/home/ruralite-et-foncier/foncier/foncier-agricole.html>

IV. Coefficients de fermage 2025

Le 13 décembre 2024, les nouveaux coefficients de fermage ont été publiés au Moniteur belge. Ils sont d'application depuis le 1er janvier 2025. Vous trouverez en page 12 une liste comparative des coefficients pour 2024 et 2025.

Pour rappel, le fermage d'une parcelle se calcule comme suit : **RC non indexé x coefficient**. **Lien utile pour les questions liées aux baux à ferme** : <https://agriculture.wallonie.be/home/ruralite-et-foncier/foncier/foncier-agricole/louer/bail-a-ferme/fermage/coefficients-de-fermage.html>



Terres agricoles

Bâtiments agricoles

Régions agricoles	Provinces	2024	2025	2024	2025
L'Ardenne	Hainaut	3,53	3,68	7,58	7,90
	Luxembourg	3,74	3,90	5,55	5,78
	Namur	3,71	3,86	6,91	7,20
La Campine hennuyère	Hainaut	3,34	3,51	7,41	7,78
Le Condroz	Hainaut	3,98	4,18	7,77	8,16
	Liège	4,08	4,28	9,72	10,21
	Namur	3,98	4,18	7,64	8,02
La Fagne	Hainaut	3,40	3,57	8,08	8,47
	Namur	3,40	3,57	8,05	8,44
La Famenne	Hainaut	3,34	3,45	7,68	7,93
	Liège	3,70	3,82	9,83	10,15
	Luxembourg	3,53	3,64	5,98	6,17
	Namur	3,34	3,45	6,99	7,22
La Haute Ardenne	Liège	4,35	4,57	10,66	11,19
La Région Herbagère	Liège	4,32	4,54	10,36	10,88
	Luxembourg	4,32	4,54	6,31	6,63
La Région Jurassique	Luxembourg	3,48	3,61	5,27	5,47
La Région Limoneuse	Brabant wallon	3,87	4,06	7,54	7,92
	Hainaut	3,87	4,06	7,54	7,92
	Liège	3,98	4,18	9,24	9,70
	Namur	4,10	4,30	7,27	7,63
La Région Sablo-limoneuse	Brabant wallon	3,65	3,82	7,23	7,56
	Hainaut	3,65	3,82	7,36	7,69

V. Volontaires (Bénévoles défrayés) Indemnités Montants 2025

Pour défrayer des personnes qui viennent travailler pour une fabrique (sacristain, nettoyage, organiste, ...), celle-ci est autorisée à recourir au système du volontariat. Si le volontariat est par nature un acte gratuit, le législateur a prévu la possibilité d'un défraiement, aussi appelé indemnisation. Il n'est pas obligatoire : la décision incombe au conseil de fabrique. Si elles défraient leurs volontaires, elles peuvent choisir entre deux systèmes de remboursement :

- soit tous les frais réels peuvent être prouvés et le remboursement est illimité,
- soit la fabrique d'église opte pour un remboursement forfaitaire.

Le montant de ces indemnités sera porté à l'article D23 des dépenses ordinaires (ou à l'article spécifique de dépenses selon la fonction défrayée : organiste, nettoyage, ...).

Fabriques d'église

A. Indemnisation sur base de frais réels

Dans ce cas, la réalité et le montant des frais exposés doivent être justifiés au moyen de documents probants (facture, ticket de caisse,

billet de train, ...). Le montant total des indemnités perçues par le volontaire peut excéder les montants visés ci-après.

B. Indemnisation forfaitaire

Ici, le volontaire n'est pas tenu de prouver la réalité et le montant des frais exposés. Le montant total des indemnités perçues ne peut excéder pour l'année 2025 (montants applicables du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025) :

- 42,31 euros par jour
- 1.692,51 euros par an

Au cas où le volontaire preste pour plusieurs organisations (fabriques d'église, ASBL, ...), toutes les indemnités doivent être additionnées pour vérifier qu'il ne dépasse pas les plafonds.

La fabrique d'église ne doit faire aucune déclaration, ni à l'ONSS ni au fisc, et le volontaire ne doit pas signaler ces remboursements dans sa déclaration d'impôt, pour autant, dans le cas du système forfaitaire, qu'il ne dépasse aucun des deux plafonds.

Attention : si le volontaire soit (A.) ne peut pas justifier l'ensemble de ses frais réels, soit (B.) dépasse le plafond, il perd sa qualité de volontaire. Il y aura requalification possible, soit comme salarié, soit comme indépendant. Le montant touché sera donc soumis aux cotisations sociales et à l'impôt.

Un volontaire, au cours d'une même année, ne peut dépendre que d'un seul régime (frais réels ou indemnisation forfaitaire), même s'il est actif dans plusieurs organisations. Une

seule exception est possible : le cumul du forfait et du remboursement des frais réels de déplacement est autorisé, jusqu'à un maximum de 2.000 km par année. Les frais de déplacement sont généralement remboursés suivant les barèmes suivants :

- En **voiture** : le défraiement maximum est fixé à 0,4415 € par km (jusqu'au 30 juin 2025, ce montant est indexé annuellement, chaque 1^{er} juillet). Ici aussi, la fabrique peut décider d'octroyer un montant inférieur.
- En **vélo**, l'indemnité est de maximum 0,35 € par km.
- En **transport en commun**, le remboursement se fait sur base des billets.

Attention, ce régime ne peut pas permettre de « rémunérer » un membre du conseil de fabrique, cette fonction est par nature purement bénévole.

Il est recommandé d'établir une convention de volontariat, de dresser des fiches de prestations et de souscrire à une assurance pour couvrir les bénévoles. Plus de renseignements ou modèles sur ces points à notre service ou sur www.levolontariat.be

Philippe LAMALLE

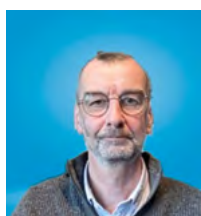
1. Nominations



Au 1^{er} septembre 2024, le mandat de Madame **Geneviève BREULS DE TIECKEN** comme accompagnatrice spirituelle au CHC MontLégia a été renouvelé pour une période de trois années.



Au 1^{er} septembre 2024, le mandat de Madame **Marie DUVAL** comme responsable de l'équipe du CHR Citadelle a été renouvelé pour une période de trois années.



Au 1^{er} septembre 2024, le mandat de Monsieur **Patrice EUBELÉN** comme membre de la commission hospitalière générale et psychiatrique a été renouvelé pour un mandat de trois années.



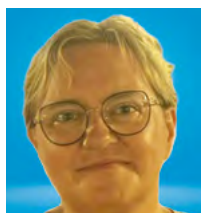
Madame **Gladys BRACKÉ** est nommée, au 1^{er} janvier 2025, secrétaire pour les Services diocésains Objectif 2020 [Avenir des bâtiments du culte] et Tutelle diocésaine sur les Fabriques d'Église, pour un mandat renouvelable de trois années dont la première est probatoire.



Madame **Lieve DEMEULENAERE** est nommée, au 1^{er} janvier 2025, membre de l'équipe d'aumônerie des prisons de Lantin et de Paifve pour un mandat renouvelable de trois années dont la première est probatoire.



Monsieur **Luc RONSE** est nommé, au 1^{er} janvier 2025, secrétaire du Service de la Chancellerie à mi-temps pour un mandat de trois années dont la première est probatoire.



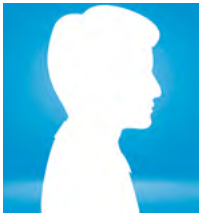
Madame **Anne SCHOUMACKERS** est nommée, au 1^{er} janvier 2025, assistante paroissiale à mi-temps dans l'UP La Sainte-Famille (Ferrières-Hamoir-Harzé) pour un mandat renouvelable de trois ans dont la première année est probatoire. En outre, elle poursuit son mandat d'Assistante paroissiale à mi-temps dans l'UP de Lierneux – Clochers de Liègne.

Nominations



L'abbé **Bernard Christian NDZOULY MESSANGA**, originaire de l'Archidiocèse de Yaoundé (Cameroun), est nommé, au 1^{er} février 2025, vicaire-desservant de l'UP Ephata – Aubel-Thimister-Clermont pour un mandat renouvelable de trois années dont la première est renouvelable.

2. Remerciements



Au 1^{er} septembre 2024, Monsieur **Edoardo SCHEPPERS** a arrêté sa mission d'aumônier carcéral. Mgr J-P Delville le remercie pour l'attention portée aux prisonniers de Lantin.



Au 1^{er} janvier 2025, l'abbé **Xavier LAMBRECHT** accède à la pension et se décharge de l'ensemble de ses missions ecclésiales. Mgr J-P Delville le remercie pour le soin pastoral qu'il a prodigué en de nombreux lieux du diocèse, tout particulièrement en milieux hospitaliers, ainsi que pour les nombreuses formations à l'écoute dont le fruit se fait ressentir parmi les acteurs pastoraux et même au-delà

Notice de décès



Frère Jean-Baptiste Fontaine de Ghelin

Frère Jean-Baptiste Fontaine de Ghelin, né le 6 juin 1939 à Solre-Saint-Géry, est décédé à l'âge de 85 ans le 28 décembre 2024 au Monastère de Wavreumont.

Il avait d'abord dirigé ses pas vers le séminaire de Tournai pour servir le peuple de Dieu par une vie sacerdotale. Puis en 1968, avant d'être ordonné, l'appel s'est précisé vers le monastère de Wavreumont, recherche d'une vie de prière et de travail, proposée par la règle de saint Benoît. Il était un homme humble, profondément croyant, fidèle à l'office et à la lectio divina. «Seigneur, à qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle.» Sa fidélité et sa piété le rendait accessible aux petites gens et aux personnes en difficultés qui s'arrêtaient pour un temps au monastère.

Monastère de Wavreumont



L'abbé Jacques Vandebosch

Jacques Vandebosch, né le 31 juillet 1943 à Chênée, est décédé à l'âge de 81 ans le 3 janvier 2025.

Après ses années de Séminaire à Saint-Trond et à Liège, il est nommé professeur à l'institut Saint-Laurent. Puis, il a été envoyé comme vicaire à Chênée où il est resté dix ans. En 1980, il est nommé curé à Mehagne et à Dolembreux et plus tard doyen d'Esneux. En 1995, il est nommé doyen de Spa, ville où il est devenu populaire grâce à sa proximité avec les gens et à son dévouement à son ministère. Responsable en Belgique de la catéchèse biblique, membre du service de la catéchèse et du catéchuménat du diocèse de Liège, il a participé à l'élaboration d'un projet catéchétique pour son diocèse, et à la formation des équipes pour sa mise en œuvre. En 2012, il est nommé vicaire à Ferrières. Il a pris sa pension en 2019, en continuant à rendre de nombreux services au niveau de la liturgie et de la catéchèse de profession de foi. Le diocèse de Liège lui exprime sa gratitude.

Mgr Jean-Pierre Delville



Soeur Marie-Cécile Claeys

Soeur Marie-Cécile Claeys, née en 1930, est décédée à l'âge de 94 ans le 6 janvier 2025.

Quelques jours avant son 21^e anniversaire, elle est entrée à l'Abbaye Sainte-Gertrude à Leuven, une fondation de la Paix Notre-Dame à Liège. Sr Marie-Cécile était surtout passionnée par la liturgie et, en 1988, elle fut élue abbesse, service qu'elle exerça dans la simplicité et l'amour de ses sœurs durant 18 ans. C'est en 2010 que Sr Marie-Cécile est arrivée à Liège. Elle a mis ses talents de musicienne au service d'une liturgie qu'elle découvrait ; ses doigts de fée ont modelé, réajusté, peint tant et tant de céramiques. La bienveillance, la sagesse, l'émerveillement, la simplicité, l'humour sont des qualités qui lui ont permis de traverser lucidement et courageusement ses dernières années de dépendance.

Soeur Madeleine des Bénédictines



Soeur Marie-Paul

Soeur Marie-Paul (Bernadette Halewyck), née à Gilly le 6 janvier 1929, est décédée à l'âge de 96 ans le 21 janvier 2025.

Sr Marie-Paul a suivi à l'UCL une Licence en philologie classique. Elle est entrée à l'Abbaye de la Paix Notre-Dame, le 24 octobre 1954. À l'école abbatiale des bénédictines, elle a enseigné le latin, le grec mais aussi la géographie et l'histoire des temps modernes. Elle a été déléguée de l'Abbesse, au sein du Pouvoir Organisateur, dans tout le processus de restructuration et de passage à la mixité, avec le Collège jésuite Saint-Servais. Sr. Marie-Paul avait une grande Foi mais peu de mots pour l'exprimer. «Comme le Père m'a aimé, moi aussi, je vous ai aimés» (Jn. 15,9) était sa conviction et son espérance la plus profonde.

Mère Madeleine Boland, abbesse



Frère Marie-Élie Poute de Puybaudet

Frère Marie-Élie Poute de Puybaudet, né en 1966, est décédé à l'âge de 58 ans le 23 janvier 2025.

Frère Marie-Élie est entré dans la communauté des Frères Saint-Jean à l'âge de 18 ans. Il a fait dans la communauté un parcours de quarante années, envoyé dans plusieurs pays : la France, l'Afrique, l'Amérique et en Belgique à Banneux où il a eu sa dernière assignation à partir de l'été 2023. Il a servi ses frères comme prieur à Saint-Jérôme, Bologne, Corbara, Cotignac et Banneux, et aussi comme conseiller du Prieur général pendant deux mandats : de 2016 à 2019 avec frère Thomas – il était alors Vicaire d'Europe-Sud, et de 2016 à 2022 avec moi-même – il était alors Vicaire d'Europe-Sud et de France-Sud, charges auxquelles il s'est donné sans compter.

Communauté des Frères Saint-Jean



Abbé Auguste Reul

L'abbé Auguste Reul, né le 24 octobre 1936 à Hombourg, est décédé à l'âge de 88 ans le 9 février 2025 à Eupen.

Après ses années de Séminaire à Saint-Trond et à Liège, il a été nommé professeur au Collège Saint-Barthélemy et ordonné prêtre en 1962. Il était en même temps aumônier de la troupe scout du Collège, aumônier de la Jeunesse étudiante chrétienne et conseiller spirituel d'une équipe Notre-Dame. En 1968 il a été envoyé comme vicaire à Saint-Nicolas-lez-Liège et en 1973 il a été nommé curé à Saint-Louis à Liège. En 1983, il est nommé curé à Cointe. Il s'est lancé dans la rédaction de chroniques et d'articles pour la revue de Banneux. De 2002 à 2013, il est devenu curé d'Amay. Il a pris sa pension et s'est installé à Visé, en continuant à rendre de nombreux services, comme prêtre auxiliaire. Dès 2014, il a écrit des chroniques pour le « Visé Magazine », également publiées sur le site <https://abbe-auguste-reul.webnode.be>. Dans tous ces écrits, Auguste Reul manifestait sa foi, tout en restant toujours dans l'humilité et la discrétion. Pour ces engagements et ce dévouement, le diocèse de Liège exprime à l'abbé Auguste Reul sa gratitude et sa reconnaissance.

Mgr Jean-Pierre Delville



Abbé Alexis Smets

L'abbé Alexis Smets, né le 19 novembre 1934 à Jupille, est décédé à l'âge de 90 ans le 9 février 2025 à Verviers.

Il est entré dans la Compagnie de Jésus et avait été ordonné prêtre le 6 août 1965 à Bruxelles. Après sa formation au noviciat des jésuites, il a travaillé comme enseignant au Collège Saint-François-Xavier de Verviers. En 1967, il était nommé vicaire à Verviers. En 1976, il a été nommé aumônier à la prison Saint-Léonard à Liège, puis à celle de Lantin. Il a poursuivi ce ministère jusqu'en 1995. Ensuite il a été nommé prêtre auxiliaire dans l'UP « Sainte-Famille ». Il a donné des retraites dans l'esprit du Renouveau charismatique, dont il fut longtemps l'aumônier diocésain. Il a publié divers ouvrages, qui sont le fruit de son expérience d'accompagnateur spirituel. Il a donné le meilleur de lui-même dans son ministère de prêtre et sa mission de religieux, qu'il a exercés avec ferveur et cordialité. Il était connu pour sa capacité d'écoute, son sens du service et son attention à l'autre. J'exprime ma reconnaissance pour son témoignage de foi et son ministère de religieux inséré dans notre Eglise locale.

Mgr Jean-Pierre Delville

Un guide pour cheminer vers l'espérance

Pour celles et ceux qui souhaitent vivre une expérience jubilaire sans pour autant se rendre à Rome, des églises jubilaires ont été désignées aux quatre coins de la Belgique. Neuf lieux ont été choisis par Mgr Jean-Pierre Delville pour devenir des sanctuaires dans le diocèse de Liège. Lieux de prière et de méditation, ils ont chacun leur propre programme et leur spécificité pour cette Année Sainte.

Parmi eux, le sanctuaire Notre-Dame de Banneux (2), où l'on peut marcher le long du chemin des apparitions avec le bâton de pèlerin, symbole d'un peuple en marche. D'autres sanctuaires sont liés à Marie, comme le sanctuaire du Petit Lourdes à Bassenge (1), Notre-Dame de la Sarte à Huy (8), ou encore Moresnet-Chapelle (7). Pour celles et ceux qui souhaitent combiner pèlerinage et visite culturelle, l'abbaye Notre-Dame du Val-Dieu (9) offre un cadre propice à la découverte et à la réflexion.

Certains sanctuaires invitent à l'intériorité, comme le sanctuaire de l'Enfant Jésus de Prague (4), à Horion-Hozémont, ou encore le Sanctuaire Sainte-Julienne de Cornillon (3), particulièrement lié à la Fête-Dieu.

Deux cathédrales complètent la liste: la cathédrale Saint-Paul de Liège (5) et la cathédrale de Malmedy (6).

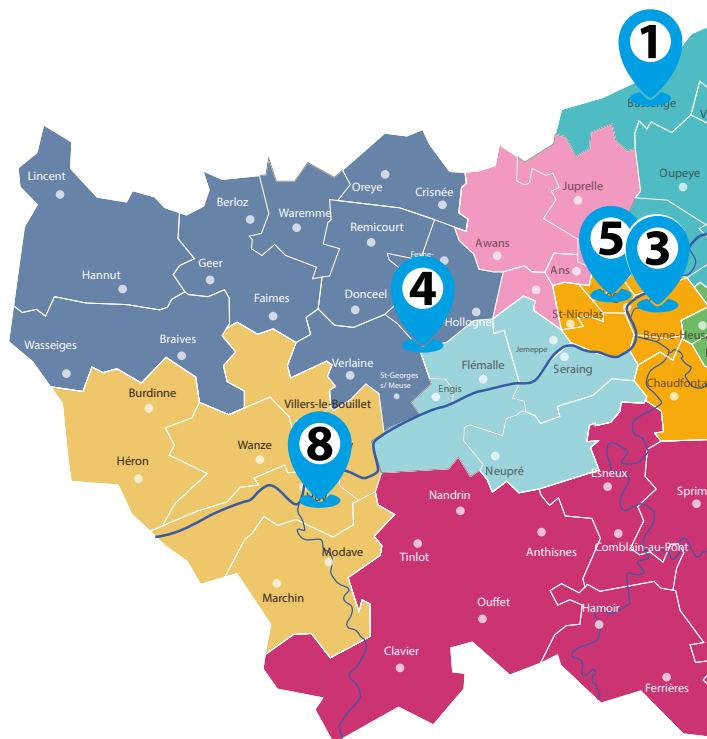
Afin d'accompagner les pèlerins dans leur démarche jubilaire, un guide bilingue a été créé. Il comprend plusieurs textes en lien avec le jubilé, rédigés par Mgr Jean-Pierre Delville, Marie de Lovinfosse, déléguée épiscopale du Vicariat Chemins de Mission et l'abbé Joël Spronck,

recteur du séminaire de Namur.

Les présentations des neuf sanctuaires liégeois sont accompagnées d'un espace pour apposer un «tampon» lors de la visite du lieu, le guide devenant ainsi une sorte de «passeport» vers l'espérance !

La dernière section du guide inclut une sélection de chants pour permettre aux pèlerins d'écouter et de méditer en musique, ainsi que la prière du jubilé. Un espace est également prévu pour des notes personnelles, afin que chacun puisse consigner ses réflexions et prières tout au long de son pèlerinage.

Le guide est vendu au prix de 2€ dans toutes les églises jubilaires ainsi qu'à la librairie Siloë.





Ein Leitfaden auf dem Weg zur Hoffnung

Für alle, die eine Jubiläumserfahrung machen möchten, ohne nach Rom zu reisen, wurden in ganz Belgien Jubiläumskirchen ausgewählt. Neun Orte wurden von Bischof Jean-Pierre Delville bestimmt, um als Wallfahrtsorte im Bistum Lüttich zu dienen. Diese Orte des Gebets und der Meditation haben jeweils ihr eigenes Programm und ihre Besonderheiten für dieses Heilige Jahr.

Dazu gehört der Wallfahrtsort Jungfrau der Armen Banneux (2), wo Pilger mit dem Pilgerstab entlang des Erscheinungsweges gehen können – ein Symbol für ein wanderndes Volk. Weitere Wallfahrtsorte sind der Jungfrau Maria gewidmet, wie der Wallfahrtsort Petit Lourdes in Bassenge (1), Wallfahrtsort Notre-Dame von Sarte (8) oder der Marienwallfahrtsort Moresnet-Chapelle (7). Für diejenigen, die

Pilgerreise und kulturellen Besuch verbinden möchten, bietet die Abtei Unserer Lieben Frau von Val-Dieu einen geeigneten Rahmen für Entdeckungen und Reflexionen.

Einige Wallfahrtsorte laden besonders zur Innerlichkeit ein, wie der Wallfahrtsort des Jesuskindes von Prag in Horion-Hozémont (4) oder Wallfahrtsort der Heiligen Juliana von Cornillon (3), das besonders mit dem Fronleichnamsfest verbunden ist.

Zwei Kathedralen vervollständigen die Liste: die Kathedrale St. Paul in Lüttich (5) und die Kathedrale von Malmedy (6).

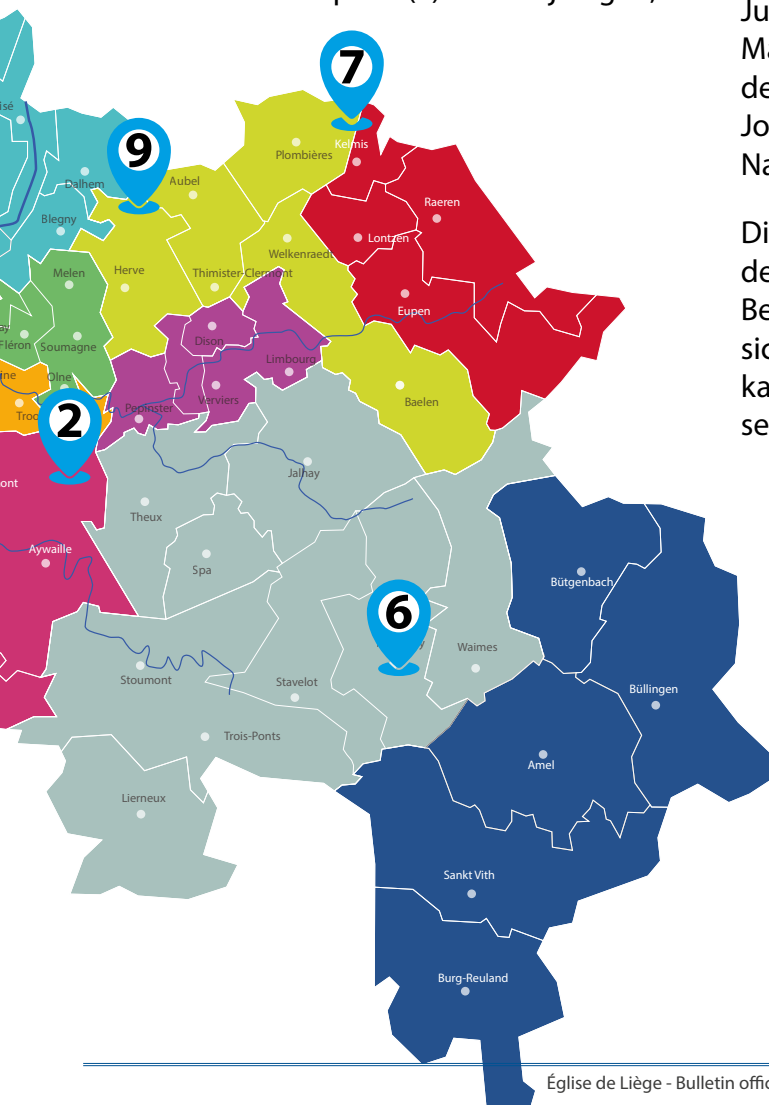
Um die Pilger auf ihrem Jubiläumsweg zu begleiten, wurde ein zweisprachiger Leitfaden erstellt. Er enthält verschiedene Texte zum Jubiläum, die von Bischof Jean-Pierre Delville, Marie de Lovinfosse, bischöfliche Delegierte des Vikariats «Wege der Mission», und Abbé Joël Spronck, Rektor des Priesterseminars von Namur, verfasst wurden.

Die Präsentationen der neun Wallfahrtsorte des Bistums Lüttich beinhalten zudem einen Bereich für einen «Stempel», der bei der Besichtigung des Ortes angebracht werden kann. So wird der Leitfaden zu einer Art «Reisepass zur Hoffnung»!

Der letzte Abschnitt des Leitfadens enthält eine Auswahl an Liedern, die es den Pilgern ermöglichen, Musik zu hören und darüber zu meditieren, sowie das Jubiläumsgebet. Außerdem gibt es Platz für persönliche Notizen, sodass jeder seine Gedanken und Gebete während der Pilgerreise festhalten kann.

Der Leitfaden ist für 2 € in allen Jubiläumskirchen sowie in der Buchhandlung Siloë erhältlich.

Céline DALLEMAGNE





© Céline DALLEMAGNE

Le samedi 11 janvier, à l'occasion de la matinée "pèlerins d'espérance" organisée par le vicariat Annoncer l'évangile, les représentants des églises jubilaires liégeoises se sont réunis pour la première fois !



© Céline DALLEMAGNE

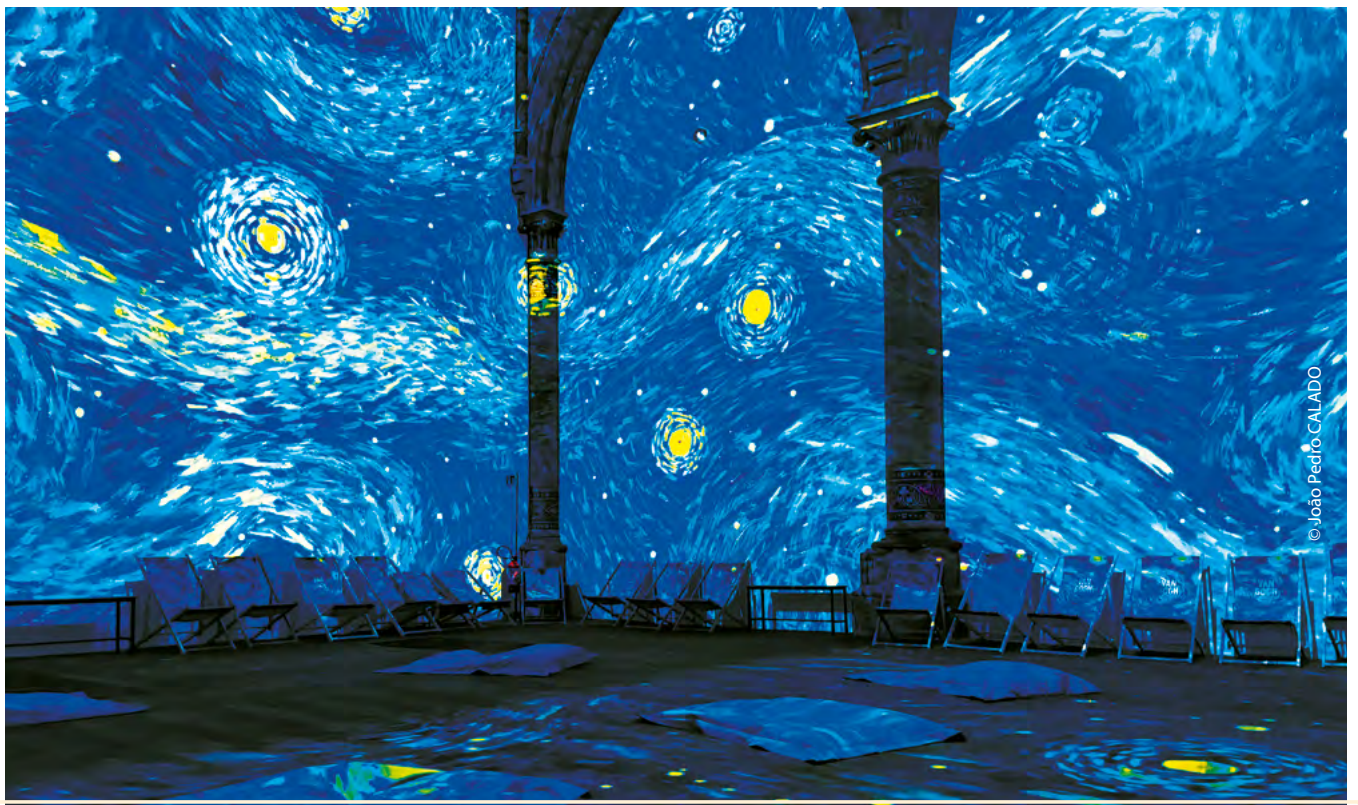
Le mardi 14 janvier, les services du vicariat Chemins de mission se sont réunis pour une après-midi "team-building" sous le thème "Mission Cathédrale impossible"!



Du 24 au 26 janvier, Rome a accueilli le premier jubilé de l'Année Sainte, consacré au monde de la communication. Le service communication du diocèse de Liège faisait partie des 9000 pèlerins venus de tous horizons, unis par la foi et leur vocation à transmettre des messages de paix et d'espérance.



La célébration du nouvel an 2025 (année du serpent) au sein de la communauté catholique vietnamienne de Liège s'est déroulée le dimanche 2 février à l'église Notre Dame de la Visitation à Grivegnée.



Après le grand succès de Claude Monet, l'église Saint-Pholien en Outremeuse accueille, cette fois-ci jusqu'à l'été 2025, l'exposition du peintre Vincent Van Gogh. Vue par des milliers de visiteurs dans plus de 60 pays à travers le monde, c'est la première fois que celle-ci pose ses valises en Wallonie.



Quoi de mieux que des gaufres pour accueillir à Liège les différents responsables de la communication des diocèses francophones ? Le mardi 11 février, la réunion du Comité de Coordination pour les Médias a permis d'aborder, entre autres, le calendrier des prochaines activités, et les relations professionnelles avec Cathobel.



À l'occasion de la fête de la Saint-Antoine l'Ermitte (Saint-Patron du village de Nonceveux), l'abbé Pierre Vandenberg a célébré la messe en wallon et a béni les traditionnels galets. La célébration s'est déroulée le dimanche 19 janvier à l'église Sainte-Thérèse d'Avila de Nonceveux en présence de plus de 150 personnes.



Connaissez-vous la mascotte du Jubilé? Luce est une pèlerine qui porte les éléments typiques du voyageur : un k-way jaune pour se protéger des intempéries, des bottes tachées de boue, une croix autour du cou et un bâton de marche ! Elle s'est procuré le guide du pèlerin du diocèse de Liège, et a déjà visité une des églises jubilaires. L'avez-vous reconnue ?